

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00244

Numéro SIREN : 828 107 862

Nom ou dénomination : 2.B. BTP SAS

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2022 sous le numéro de dépôt 1376



N° 2065-SD  
(2021)

Direction Générale des Finances Publiques

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Titre à date du service

Exercice ouvert le **01012020** et clos le **31122020** Régime simplifié d'imposition  Régime réel normal   
 Déclaration soumise pour l'ensemble d'un ensemble de groupe  Si PME/Immovante  Si option pour le régime optionnel de taxation en tonnage art. 209 O II (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration: **SIE MULHOUSE 12 RUE COEHORN 68200 MULHOUSE CEDEX**  
 Adresse principale de l'établissement: **25 NOV. 2021**  
 Adresse de l'établissement principal: **REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**

**A IDENTIFICATION**  
 Identification du déclarant: **SAS 2B BTP 12 rue du Wolf 68100 MULHOUSE**

**B ACTIVITÉ**  
 Activités exercées (souligner l'activité principale): **TRAVAUX PUBLICS / MACONNERIE**  
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

N° dossier: **82810786200025**

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises appartenant à un ensemble de sociétés peuvent déposer cette déclaration en dix exemplaires (Article 223 A 4 U du CGI)  
 Date d'effet de la déclaration:   
 Pour les sociétés filiales, adresse du lieu d'imposition et l'identification de la société mère:   
 n° SIRET:

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1. Résultat fiscal					5 397	
2. Plus-values						
3. Autres éléments						

Options pour l'article 223 A 4 U du CGI:

## D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

1. Affectation des crédits d'impôt:   
 2. Affectation des crédits d'impôt:

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1. Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2058-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI)   
 2. Si vous êtes la société tête de groupe que vous avez désigné au titre de la déclaration n° 2058-SD, indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscal de l'entité désignée:   
 3. Si vous êtes l'entreprise déposante au dépôt de la déclaration n° 2058-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2)   
 Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscal de la société tête de groupe:

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée?  Si oui, indication du logiciel utilisé:

CGA/OMCA  Viseur conventionné   
 Nom, adresse, téléphone: **ABEQU Cedric Contre atterrial, AUDITCOM 20 rue Paul Schutzenberger 68200 MULHOUSE 0389320399**  
 Professionnel de l'expertise comptable  
 Conseil: **TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE 68200 MULHOUSE REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**  
 CGA/OMCA du visé conventionné  Date d'inscription: **31 JAN. 2022**  
 N° d'agrément:  Signature et qualité du déclarant: **BALBAY** Président  
 A Mulhouse le **22/01/2022** N° DU DÉPÔT: **05052021**



**IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS**  
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (2012)  
(2021)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Dénomination de l'entreprise : SAS 23 BTP  
Date de clôture de l'exercice : 31/12/2020

**J DIVERS**

NOUVELLE ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de France libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATION		43 002
Indemnités et honoraires de commissions et de courtage		

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

		Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT résultant de la cession de biens		
MVLT résultant de la cession de valeurs mobilières		
MVLT résultant de la cession de biens immobiliers		
MVLT résultant de la cession de valeurs mobilières de placement		



Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SAS 2B BTP</b>		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le <b>31122020</b>		Exercice N-1 clos le <b>31122019</b>		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { biens et livraisons / services * intracommunautaires }	215	214			
		217	218	205 966	186 777	
			222	10 451	3 408	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
Autres produits		230	29	13		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	216 447	190 197	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	59 108	23 701	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240	(1 316)	(222)	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)		242	55 574	47 281	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	3 280	1 883	
	Rémunérations du personnel *		250	45 639	41 630	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	24 282	22 849	
	Dotations aux amortissements *		254	20 655	9 720	
	Dotations aux provisions		256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 / 260	262				
Total des charges d'exploitation (II)			264	207 221	146 842	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	9 226	43 356	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	1		
	Produits exceptionnels (IV)		290	750	600	
	Charges financières (V)		294	305	207	
	Charges exceptionnelles (VI)	347 / 348	300	4 905	87	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	810	7 597	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	3 957	36 066	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 957 314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	1 350		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	90		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	989	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	991	992	342	
ZFANG (44. quaterdecies)		345	344	993		
Zone franche urbaine (44. octies et 44. octies A)		987	127			
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346	655	641	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	645	647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	648	649	990	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	5 397 354	
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	5 397 372	

**3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2B BTP</b>										Néant <input type="checkbox"/> *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
ACTIF IMMOBILISE																					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	50 270	442	23 400	444		446	73 670												
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460	11 400	462	7 199	464	8 699	466	9 900												
	Autres immobilisations corporelles	470	3 163	472	2 381	474		476	5 544												
Immobilisations financières		480	51	482		484		486	51												
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>64 884</b>	<b>492</b>	<b>32 980</b>	<b>494</b>	<b>8 699</b>	<b>496</b>	<b>89 165</b>												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	7 878	532	17 060	534		536	24 938												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550	5 626	552	2 536	554	3 894	556	4 268												
	Autres immobilisations corporelles	560	1 215	562	1 059	564		566	2 274												
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>14 719</b>	<b>572</b>	<b>20 655</b>	<b>574</b>	<b>3 894</b>	<b>576</b>	<b>31 480</b>												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5															
		Mat. transport																			
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
					Court terme *	Long terme															
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %													
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧														
1	8 699	3 894	4 805	750	(4 055)																
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>8 699</b>	<b>580</b>	<b>3 894</b>	<b>582</b>	<b>4 805</b>	<b>584</b>	<b>750</b>	<b>586</b>	<b>(4 055)</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>								
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579						Régularisations	590		583	594	595								
<b>TOTAL</b>									596	<b>(4 055)</b>	585	597	599								

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.  
 (1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SAS 2B BTP** Néant  \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		<b>780</b>

II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870					

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 6 159
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 19 556
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
 \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS  
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFiP N° 2033-E 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2B BTP</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01012020</b> et clos le : <b>31122020</b>		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel *		376	3
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	205 966
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	<b>TOTAL 1</b>	<b>106</b>	<b>205 966</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	29
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	11 767
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	<b>TOTAL 2</b>	<b>144</b>	<b>11 797</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats		121	72 525
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	32 715
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		150	
	<b>TOTAL 3</b>	<b>152</b>	<b>105 241</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>137</b>	<b>112 522</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	112 522
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	205 966
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	01/01/2020	160 31/12/2020
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

**6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|0

N° SIRET 8|2|8|1|0|7|8|6|2|0|0|0|2|5

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2B BTP

ADRESSE ( voie ) 12 rue du Wolf

CODE POSTAL 68100 VILLE MULHOUSE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
			100

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  M Nom patronymique **BALBAY** Prénom(s) **Erdal**  
 Nom marital  % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **100**  
 Naissance : Date **16111983** N° département **99** Commune **SIVAS** Pays **TURQUIE**  
 Adresse : N° **39** Voie **boulevard des Alliés**  
 Code postal **68100** Commune **MULHOUSE** Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7 **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFIP N° 2033-G 2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1  0 (1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|0

N° SIRET 8|2|8|1|0|7|8|6|2|0|0|0|2|5

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2B BTP

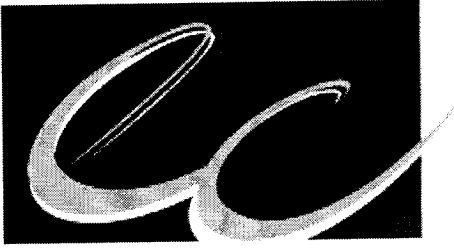
ADRESSE ( voie ) 12 rue du Wolf

CODE POSTAL 68100 VILLE MULHOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT



SAS 2B BTP  
12 rue du Wolf  
68100 MULHOUSE

## **COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Etats financiers au 31/12/2020**

**Bilan**

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	73 670	24 938	48 732	42 392
	Autres immobilisations corporelles	15 444	6 542	8 902	7 722
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	51		51	51	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>89 165</b>	<b>31 480</b>	<b>57 685</b>	<b>50 165</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements	1 538		1 538	222
	En-cours de production de biens	13 859		13 859	3 408
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	15 532		15 532	26 072
	Autres créances	9 178		9 178	2 929
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	3 294		3 294	7 061	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>43 402</b>		<b>43 402</b>	<b>39 692</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>132 566</b>	<b>31 480</b>	<b>101 086</b>	<b>89 857</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

51

51

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		31/12/2020	31/12/2019
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	37 929	16 863
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>3 957</b>	<b>36 066</b>	
Subventions d'investissement Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>42 986</b>	<b>54 029</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	29 658	12 315
	Emprunts et dettes financières divers	6 851	1 975
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 136	5 367	
Dettes fiscales et sociales	13 456	16 172	
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>58 101</b>	<b>35 828</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>101 086</b>	<b>89 857</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 956,80	36 065,57
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		58 101	35 828
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

**Etats financiers au 31/12/2020**

**Compte  
de  
Résultat**

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	205 966		205 966	186 777
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>205 966</b>		<b>205 966</b>	<b>186 777</b>
	Production stockée			10 451	3 408
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			29	13
	Autres produits				
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>216 447</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			59 108	23 701
	Variation de stock			(1 316)	(222)
	Autres achats et charges externes			55 574	47 281
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 280	1 883
	Salaires et traitements			45 639	41 630
	Charges sociales du personnel			24 282	22 849
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			20 655	9 720
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>207 221</b>	<b>146 842</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>9 226</b>	<b>43 356</b>

## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		9 226	43 356
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>1</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	305	207
	<b>Total des charges financières</b>	<b>305</b>	<b>207</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(304)</b>	<b>(206)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>8 922</b>	<b>43 150</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	750	600
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>750</b>	<b>600</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	100 4 805	87
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>4 905</b>	<b>87</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(4 155)</b>	<b>513</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		810	7 597
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>217 198</b>	<b>190 798</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>213 241</b>	<b>154 732</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>3 957</b>	<b>36 066</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) dont produits concernant les entreprises liées  
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

**Etats financiers au 31/12/2020**

**ANNEXE**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **101 086** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **217 198** euros et un total **charges** de **213 241** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **3 957** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	50 270		23 400			73 670
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	11 400		7 199		8 699	9 900
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 163		2 381			5 544
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>64 833</b>		<b>32 980</b>		<b>8 699</b>	<b>89 114</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	51					51
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>51</b>					<b>51</b>
<b>TOTAL</b>	<b>64 884</b>		<b>32 980</b>		<b>8 699</b>	<b>89 165</b>

# Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	7 878	17 060		24 938
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	5 626	2 536	3 894	4 268
Matériel de bureau, mobilier	1 215	1 059		2 274
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>14 719</b>	<b>20 655</b>	<b>3 894</b>	<b>31 480</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 719</b>	<b>20 655</b>	<b>3 894</b>	<b>31 480</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	51	51	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	15 532	15 532	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	835	835	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 385	5 385	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 771	2 771	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	187	187	
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>24 761</b>	<b>24 761</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	29 658	29 658		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 136	8 136		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 687	12 687		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	220	220		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	549	549		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	6 851	6 851		
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>58 101</b>	<b>58 101</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		24 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		6 656			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		6 851			

## Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>100,00</b>	<b>10,0000</b>	<b>1 000,00</b>

--	--	--	--	--

# Effectif moyen

		31/12/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers		3	
	<b>TOTAL</b>		3	

--	--

**2B BTP SAS**  
**Société par actions simplifiée**  
au capital de 1000 Euros  
Siège social : 12, rue Wolf - 68200 MULHOUSE  
N° Siret : 828 107 862 00025 - RCS Mulhouse

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU  
DU 27 JUILLET 2021**

1° RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

2° RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 957 euros, de la manière suivante :

Report à nouveau au 31-12-2019	37 929 euros
Bénéfice de l'exercice 31-12-2020	<u>3 957 euros</u>
Dividende distribuable	41 886 euros
Dividende distribué avant prélèvements sociaux	12 000 euros
Prélèvement sociaux 17.5%	2 100 euros
Dividende Net	9 900 euros
Report à nouveau (nouvel exercice)	29 886 euros

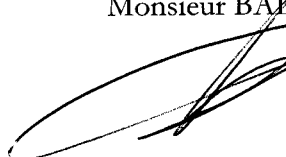
3° RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur BALBAY Erdal et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du nouveau code de commerce.

4° RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

A Mulhouse, le : 27 juillet 2021  
Le Président,  
Monsieur BALBAY Erdal



**2B BTP SAS**  
**Société par actions simplifiée**  
au capital de 1000 Euros  
Siège social : 12, rue Wolf - 68200 MULHOUSE  
N° Siret : 828 107 862 00025 - RCS Mulhouse

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 27 JUILLET 2021**

L'an deux mille vingt et un, et le vingt-sept juillet, à dix heures.

Les associés de la société 2 B BTP au capital de 1 000 euros divisés en 100 parts sociales, dont le siège social est à 12, rue Wolf – 68200 Mulhouse, se sont réunis audit siège sur convocation qui par la gérance.

Monsieur BALBAY Erdal, préside l'assemblée en qualité de président associé.

Sont présents :

- Monsieur BALBAY Erdal, propriétaire de 100 %

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article L223-19 du nouveau code de commerce,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

**1° RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



## 2° RESOLUTION

L'assemblée générale propose d'affecter le résultat de la manière suivante :

Report à nouveau au 31-12-2019	37 929 euros
Bénéfice de l'exercice 31-12-2020	<u>3 957 euros</u>
Dividende distribuable	41 886 euros
Dividende distribué avant prélèvements sociaux	12 000 euros
Prélèvement sociaux 17.5%	2 100 euros
Dividende Net	9 900 euros
Report à nouveau (nouvel exercice)	29 886 euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## 3° RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur BALBAY Erdal et la société au cours de l'exercice écoulé telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du nouveau code de commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée, étant précisé que Monsieur BALBAY Erdal n'a pas pris part au vote des résolutions le concernant.

## 4° RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Le Président



**2B BTP SAS**  
**Société par actions simplifiée**  
au capital de 1000 Euros  
Siège social : 12, rue Wolf - 68200 MULHOUSE  
N° Siret : 828 107 862 00025 - RCS Mulhouse

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS**  
**LE 31 décembre 2020**

Cher associé,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que sur les comptes annuels du ledit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ont été établis en appliquant les conventions générales et comptables, et dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de continuité d'exploitation et d'indépendance des exercices.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 216 447 euros.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de : Travaux publics - maçonnerie

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 207 221 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Achats de matières premières	59 108 euros
- Autres charges externes	55 574 euros
- Rémunération du personnel	45 639 euros
- Charges sociales	24 282 euros

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 3 957 euros.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous allons porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

EB

## PRISES DE PARTICIPATIONS

NEANT

## PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir bénéfice de 3 957 euros.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

Report à nouveau au 31-12-2019	37 929 euros
Bénéfice de l'exercice 31-12-2020	<u>3 957 euros</u>
Dividende distribuable	41 886 euros
Dividende distribué avant prélèvements sociaux	12 000 euros
Prélèvement sociaux 17.5%	2 100 euros
Dividende Net	9 900 euros
Report à nouveau (nouvel exercice)	29 886 euros

## DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquès du Code des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

A Mulhouse, le : 27 juillet 2021  
Le Président,  
Monsieur BALBAY Erdal

